



Progrès en matière d'aménagement forestier durable au Canada



Progrès en matière d'aménagement durable des forêts au Canada.

Papier : N° de catalogue : Fo4-31/2010F

ISBN 978-1-100-93428-0

PDF : N° de catalogue : Fo4-31/2010F-PDF

ISBN 978-1-100-93429-7

Also available in English under the title:

Marking Canada's Progress in Sustainable Forest Management





Si l'on demandait aux Canadiens quelle devrait être la priorité absolue en matière d'aménagement des forêts au Canada, leur réponse comporterait probablement trois volets : le maintien de forêts saines, le soutien et la promotion d'entreprises forestières rentables et le renforcement des collectivités forestières.

En effet, la plupart des personnes comprennent que, pour gérer les forêts canadiennes de façon responsable et durable, il faut reconnaître l'étroite relation qui existe entre l'environnement, l'économie et le bien-être collectif.

Ces trois volets caractérisent l'aménagement forestier durable (AFD) au Canada. Contrairement à l'approche de gestion précédente axée en grande partie sur les produits forestiers ligneux, l'AFD vise à maintenir un juste équilibre entre de multiples aspects économiques, sociaux et environnementaux afin de toujours répondre aux besoins et aux attentes de l'ensemble des utilisateurs des forêts d'aujourd'hui et de demain. Dans le cadre d'une telle approche globale, il ne suffit pas d'affronter les problèmes urgents du jour, comme les pertes d'emploi dans l'industrie ou les dégâts causés aux ressources forestières par l'infestation de ravageurs. Il faut également anticiper les tendances à long terme afin que les Canadiens puissent déterminer la meilleure façon de maintenir la santé et le bien-être des forêts et de l'économie forestière de leur pays pendant les cinq, dix et même cent prochaines années.

En 2008, le Conseil canadien des ministres des forêts (CCMF) a lancé *Une vision pour les forêts du Canada : 2008 et au-delà*, une initiative qui réitère clairement l'appui constant du CCMF pour l'AFD et le leadership mondial du Canada à ce chapitre. Les deux objectifs présentés dans la vision rejoignent les principes et les pratiques de l'AFD :

- Assurer un avenir prospère et durable à tout le secteur forestier au Canada.
- Devenir un chef de file mondial en matière de politiques et de mesures novatrices d'adaptation aux changements climatiques et d'atténuation de leurs effets sur les forêts du Canada et les collectivités qui vivent de la forêt.

Quelle est la situation au Canada sur le plan de l'aménagement forestier durable?

Le présent document fournit un aperçu des progrès réalisés au Canada en matière d'AFD et présente un échantillon des plus récentes données et tendances concernant divers indicateurs environnementaux, économiques et sociaux. Ces indicateurs font partie du Cadre canadien de critères et indicateurs (C et I), le principal outil utilisé au Canada pour évaluer les progrès en matière d'AFD.

En plus de s'inspirer de la vision, le présent résumé fait le point sur plusieurs indicateurs liés aux deux objectifs exposés dans la vision. Ces renseignements continueront d'éclairer les décisions dans l'ensemble du secteur forestier canadien.

Aménagement forestier durable : aménagement axé sur le maintien et l'amélioration de la santé à long terme des écosystèmes forestiers dans l'intérêt du vivant tout en permettant d'offrir aux générations d'aujourd'hui et de demain des bénéfices environnementaux, économiques, sociaux et culturels.

Conseil canadien des ministres des forêts, 2008

Pour en apprendre davantage sur l'aménagement forestier durable au Canada, veuillez consulter le site Web SFMCanada.org



Approche de l'AFD pour le traitement de dossiers complexes : l'infestation par le dendroctone du pin ponderosa

L'infestation par le dendroctone du pin ponderosa en Colombie-Britannique illustre bien la complexité et l'interdépendance des enjeux environnementaux, économiques et sociaux, qui rendent l'aménagement forestier durable (AFD) aussi difficile à faire que nécessaire.

Évaluation de l'AFD et production de rapports connexes à l'aide des C et I

Le cadre canadien de 6 critères et de 46 indicateurs est devenu un outil essentiel pour définir, mesurer, suivre et noter les progrès réalisés au Canada en matière d'AFD. Conçus avec la participation d'un grand nombre d'intervenants de la collectivité forestière, les C et I offrent :

- un cadre commun pour surveiller, évaluer et noter les tendances quant à l'état des forêts pour un large éventail de valeurs liées aux forêts, de même que les progrès réalisés sur le plan de l'AFD;
- un cadre conceptuel commun d'AFD au sein duquel des politiques et des mesures stratégiques relatives aux forêts peuvent être élaborées et examinées;
- un terrain d'entente à partir duquel les divers intervenants, organismes publics et gouvernements peuvent élaborer des objectifs partagés et des orientations collectives pour l'AFD.

Pour en apprendre davantage sur le cadre de C et I, veuillez consulter le site Web ccmf.org

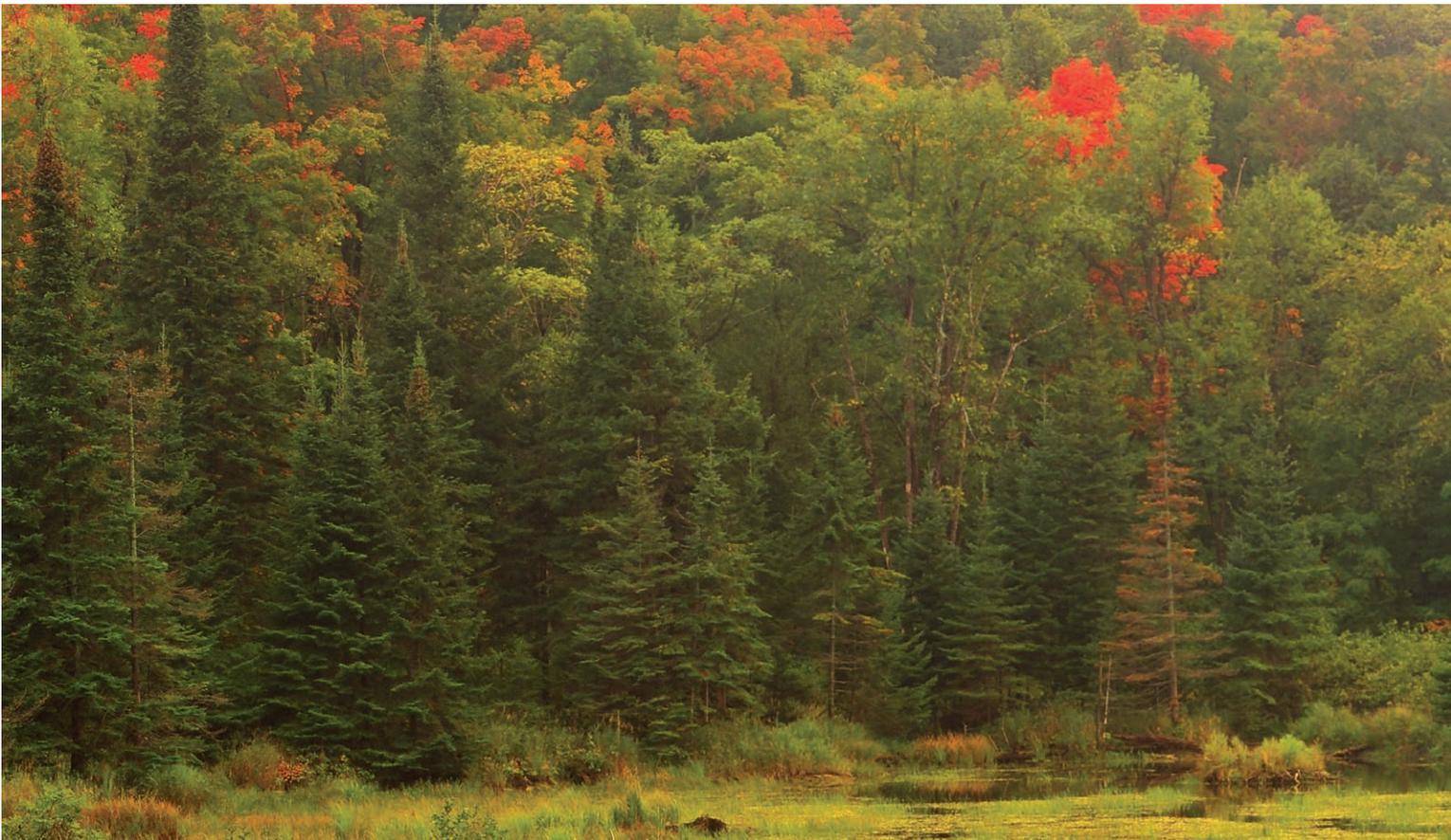
Il y a 10 ans, l'importance des stocks de pins tordus latifoliés adultes dans la province ainsi qu'une série d'hivers plus doux que la normale ont créé les conditions idéales pour permettre à une petite infestation de se développer et d'atteindre des proportions énormes. En 2007, le dendroctone du pin ponderosa avait tué environ 40 % des pins adultes de la Colombie-Britannique. On prévoit que les pertes s'élèveront à 71 % d'ici 2019. En raison des efforts considérables déployés pour récolter le bois attaqué par cet insecte, les taux de récolte dans certains districts forestiers ont augmenté de 70 %. Ils devraient cependant diminuer bien au-dessous de la normale au cours des prochaines années. Ces deux extrêmes ont posé des défis importants aux entreprises forestières, aux planificateurs provinciaux de ressources, aux gestionnaires et aux décideurs, ainsi qu'aux collectivités et aux travailleurs forestiers des secteurs touchés.

Par ailleurs, puisque les forêts jouent un rôle essentiel en tant que puits de carbone dans le cycle global du dioxyde de carbone, les dégâts causés à plus de 10 millions d'hectares de forêt en

Colombie-Britannique occasionneront une réduction de la capacité de la forêt à capter et à emmagasiner le carbone. De plus, les vastes superficies de forêts ravagées par le dendroctone du pin ponderosa représentent maintenant des sources de carbone au fur et à mesure que les arbres morts et les débris se décomposent. En revanche, on reconnaît la valeur du bois mort comme source potentielle de bioénergie. En utilisant le bois mort, on peut capter l'énergie emmagasinée dans le bois. Même si l'utilisation du bois mort aux fins de bioénergie accélérera la libération du carbone dans l'atmosphère, au fil du temps, la décomposition aurait libéré ce carbone de toute façon. De plus, l'utilisation de la bioénergie réduit les émissions de carbone fossile. La biodiversité, la qualité de l'eau et la productivité des sols, le choix du site ainsi que les pratiques de récolte doivent être conçues en tenant

compte des lignes directrices de l'aménagement forestier durable afin de répondre aux préoccupations concernant les incidences éventuelles du retrait à grande échelle de la biomasse ligneuse de l'habitat faunique,

Tous les ordres de gouvernement et les principaux intervenants consacrent beaucoup de temps et d'efforts à résoudre de telles questions et divergences d'opinions. Toutefois, le plan d'action de la Colombie-Britannique sur le dendroctone du pin ponderosa de 2006-2011 vise à atténuer les répercussions de l'infestation à court terme et à assurer une durabilité à long terme. Ce plan reflète la valeur des processus d'AFD (débat public général, processus décisionnel adaptatif fondé des principes scientifiques, etc.) qui tiennent compte des trois piliers d'un secteur forestier sain : l'environnement, l'économie et le bien-être collectif.





Aperçu des progrès du Canada en matière d'AFD

Le Canada est le premier exportateur mondial de produits forestiers, lesquels ont contribué à plus de 20 milliards de dollars à la balance commerciale canadienne en 2008. La même année, l'industrie forestière canadienne représentait 1,9 % du PIB national et a fourni des emplois directs à plus de 270 000 personnes.

Au Canada, les taux de récolte sont fixés à des niveaux permettant la durabilité à long terme des écosystèmes. Par conséquent, les forêts canadiennes sont diversifiées en espèce et se composent d'écosystèmes dynamiques et résilients qui se modifient constamment. Chaque juridiction accorde aussi une grande importance au respect des lois et règlements forestiers visant à conserver et à protéger le sol et l'eau douce, ce qui contribue également à leur durabilité. Actuellement, au Canada, la bioénergie forestière renouvelable représente plus de 55 % de toute l'énergie utilisée par le secteur forestier, ce qui aide à réduire les émissions de gaz à effet de serre.

Au Canada, les forêts soutiennent des centaines de collectivités, dont la majorité sont rurales. Un grand nombre de communautés autochtones dépendent des activités forestières pour assurer leur bien-être économique et collectif. De plus, les Canadiens considèrent les forêts comme un élément de leur identité culturelle et un lieu privilégié de récréation.

Le Canada est actuellement un chef de file en matière d'AFD. Cependant, pour maintenir ce statut, il devra faire preuve de diligence constante. Plus précisément, il lui reste des défis à relever en matière d'augmentation des taux de rendement du capital investi et de sa compétitivité sur le marché international. Il est toujours nécessaire de répondre et de s'adapter aux besoins changeants de la population quant aux autres utilisations de la forêt, ainsi que de continuer à contrer les répercussions de la pollution et des espèces envahissantes sur la forêt. De plus, il faudra poursuivre nos efforts pour accroître la participation des Autochtones à l'AFD, et améliorer la résilience et le bien-être de nos collectivités tributaires de la forêt afin de faire progresser la vision pour les forêts du Canada. Poursuivre la gestion de nos forêts afin de maintenir la résilience des écosystèmes forestiers constituera un défi permanent à mesure que les changements climatiques et autres facteurs de stress continueront à entraîner des répercussions.

Ci-après se trouve une liste d'indicateurs permettant d'évaluer l'AFD et d'en faire rapport.

Pour en apprendre davantage sur les autres indicateurs, veuillez consulter le site Web foretscanada.rncan.gc.ca/indicateur



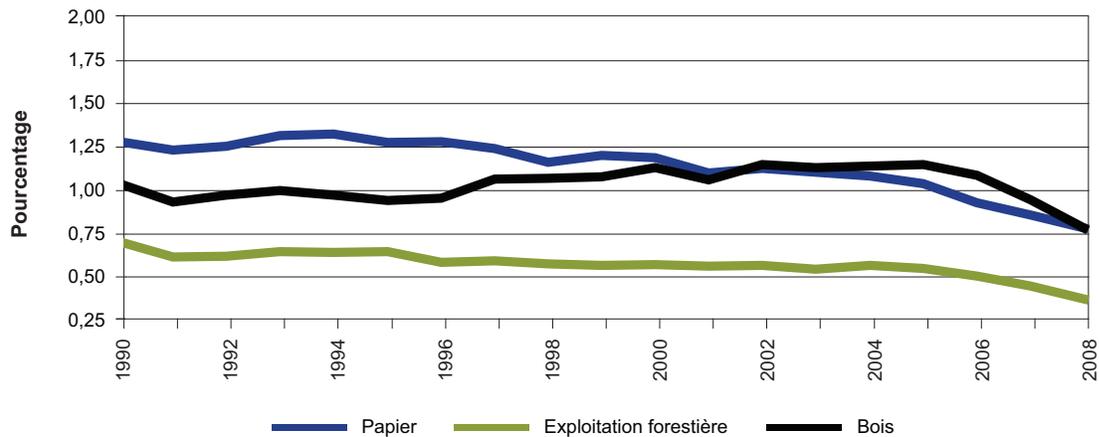
Contribution des produits ligneux au produit intérieur brut

La comparaison du produit intérieur brut (PIB) du secteur des produits ligneux avec celui de l'ensemble de l'économie du Canada permet de mieux comprendre sa contribution à l'économie du pays.

La contribution relative du secteur des produits ligneux au PIB a atteint un nouveau plancher en 2008 en dégringolant à 1,9 %, à savoir à 28 milliards de dollars. Cette chute a été provoquée par le ralentissement de l'industrie forestière, lui-même causé par le recul structurel à long terme de la demande de produits ligneux ainsi que par une réduction marquée mais brève de la demande en raison de la récession mondiale.

À long terme, la contribution des produits ligneux au PIB du Canada dépendra notamment de la façon dont les producteurs canadiens réussiront à tirer parti des nouvelles possibilités.

Contribution du secteur des produits ligneux au PIB du Canada par sous-secteur



Source : Statistique Canada

Emplois directs, indirects et induits

L'industrie forestière canadienne est depuis longtemps une importante source d'emplois dans l'ensemble du pays, surtout dans de nombreuses collectivités rurales où le travail lié à l'industrie forestière est la principale source de revenus. Outre des emplois directs, l'industrie forestière fournit des emplois indirects et induits, à savoir :

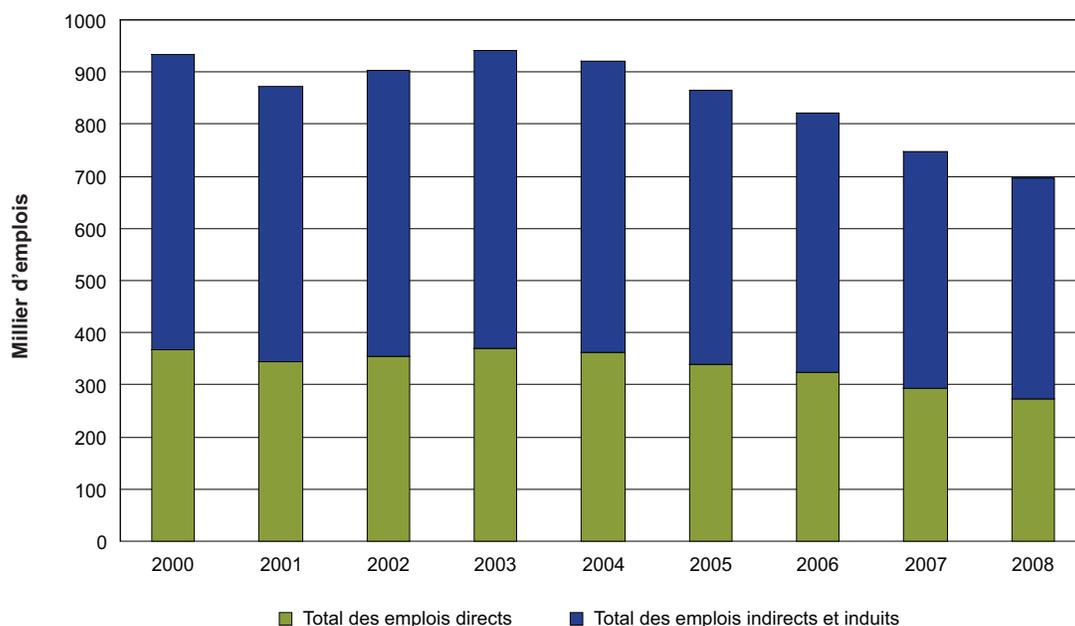
- emplois indirects — emplois créés par l'activité dans le secteur forestier, mais à l'extérieur de l'industrie (p. ex. par les investissements en capital, le transport des produits vers leurs marchés, l'achat de produits intermédiaires);
- emplois induits — emplois créés lorsque des travailleurs de l'industrie forestière ou de secteurs connexes achètent des biens de consommation.

L'emploi dans l'industrie forestière canadienne est en déclin depuis 2004. En 2008, l'industrie a fourni des emplois directs à 273 700 personnes, soit une diminution de 6,9 % par rapport à 2007 et le plus faible taux d'emploi des 20 dernières années dans l'industrie forestière. Les principaux secteurs touchés ont été ceux de la fabrication des produits du bois (diminution de 11,9 %) et des activités liées à la foresterie, à l'exploitation forestière et au soutien (diminution de 10,7 %).

On prévoit encore une diminution des emplois directs, indirects et induits en 2009 en raison des facteurs suivants :

- le ralentissement continu du secteur de l'immobilier aux États-Unis et, par conséquent, de la demande de produits canadiens du bois;
- la croissance continue de l'utilisation des supports électroniques et la baisse de l'utilisation des supports imprimés traditionnels (comme les journaux), car ils entraînent une diminution de la demande de produits de pâtes et papiers.

Emplois dans l'industrie forestière



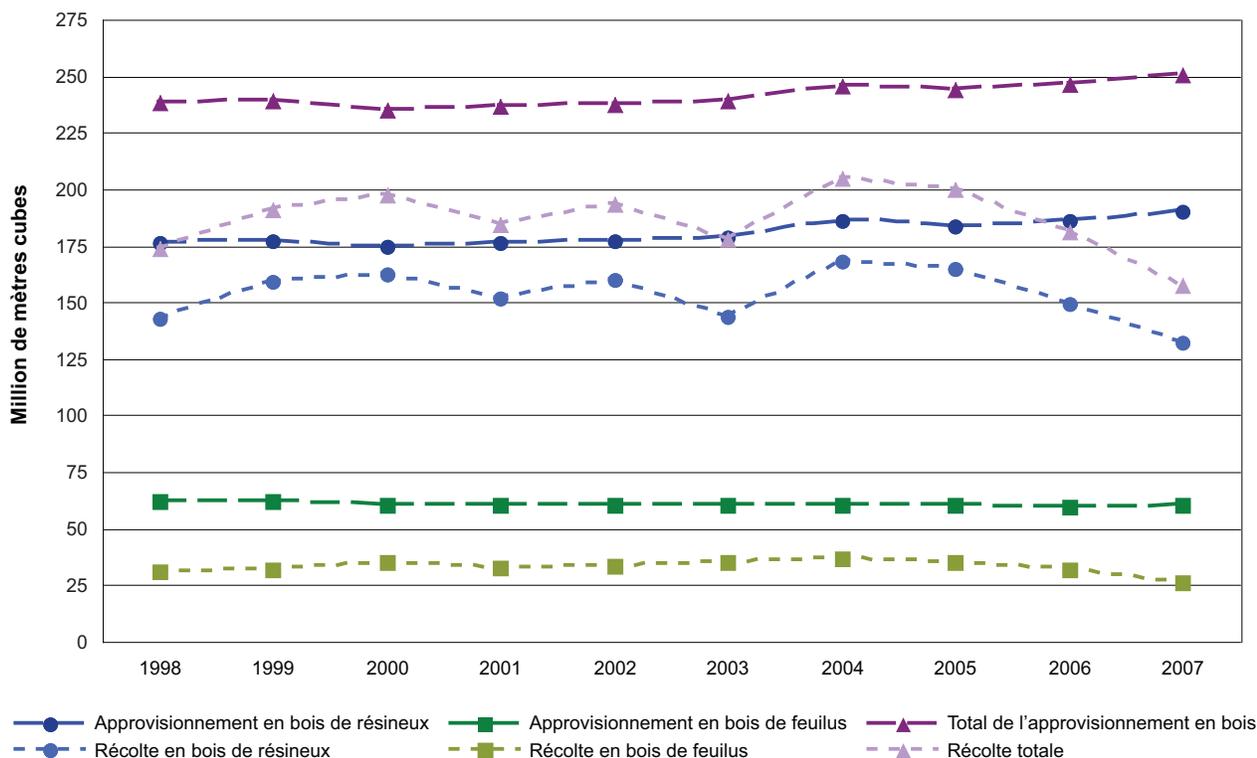
Source : Statistique Canada, Enquête sur la population active, janvier 2009 (extraction spéciale)

Récolte annuelle de bois d'œuvre par rapport à l'intensité de récolte jugée durable

Cet indicateur permet de comparer la quantité de bois récoltée et celle qui peut l'être sans influencer sur la durabilité à long terme des ressources forestières. La quantité de bois réellement récoltée au Canada comparativement aux approvisionnements de bois estimés pour le pays est un indicateur de notre rendement en matière du maintien d'un flux d'avantages pour la société par rapport à la capacité de production de la forêt.

Les approvisionnements de bois du Canada sont demeurés relativement stables depuis 1990. Ils ont atteint 250 millions de mètres cubes en 2007, soit 190 millions de mètres cubes de bois de résineux et 60 millions de mètres cubes de bois de feuillus. Cependant, les récoltes sont inférieures aux approvisionnements depuis les 10 dernières années. Les récoltes de bois de résineux ont fluctué autour de 153 millions de mètres cubes par année au cours de la dernière décennie, soit environ 15 % en dessous des approvisionnements estimés. Les récoltes de bois de feuillus ont été relativement constantes au cours de la dernière décennie. Elles ont atteint environ 33 millions de mètres cubes, ce qui les situe bien en dessous de l'estimation des approvisionnements de 60 millions de mètres cubes par année.

Récolte annuelle par rapport à l'approvisionnement jugée durable



Source : Base nationale de données sur les forêts



Le cadre de C et I : un outil utile

Le cadre de C et I permet d'évaluer les progrès par rapport aux deux priorités énoncées dans *Une vision pour les forêts du Canada : 2008 et au-delà*, à savoir la transformation du secteur forestier ainsi que l'atténuation des effets des changements climatiques et l'adaptation à ces effets.

Plusieurs indicateurs du cadre de C et I fournissent de précieux renseignements sur la progression dans l'atteinte des objectifs de la vision. Plusieurs exemples sont cités dans ce document.

Pour en apprendre davantage sur les autres indicateurs liés aux deux objectifs, veuillez consulter le site Web foretscanada.rncan.gc.ca/indicateur

Assurer un avenir durable et prospère au secteur forestier canadien

Transformer le secteur forestier canadien pour qu'il maintienne sa compétitivité économique mondiale est une étape primordiale à franchir pour favoriser la prospérité et la durabilité des collectivités forestières et accroître le bien-être économique actuel et futur du Canada. Quels efforts le Canada doit-il déployer pour atteindre ses objectifs? Il devrait entre autres promouvoir l'innovation dans le secteur, développer d'autres modes d'utilisation des ressources forestières, augmenter la participation des communautés autochtones et proposer des changements créatifs aux politiques gouvernementales sur la gestion des ressources.

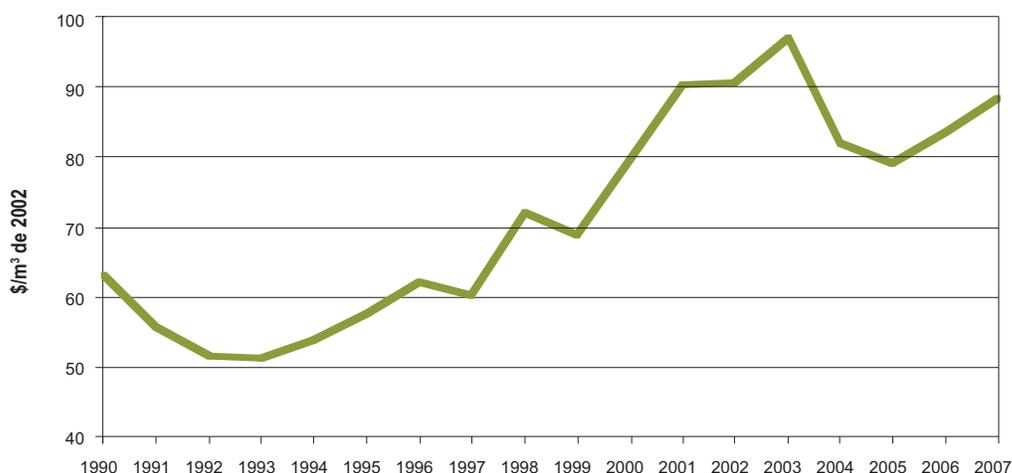


Valeur des produits ligneux de deuxième transformation par volume récolté

La deuxième transformation des produits ligneux permet d'augmenter l'incidence économique de l'industrie forestière sans accroître l'exploitation forestière. Cet indicateur mesure la valeur des produits ligneux de deuxième transformation au Canada.

La valeur des ventes de produits ligneux de deuxième transformation par mètre cube de bois récolté a augmenté de 75 % de 1993 à 2007 (de 51 \$/m³ à 89 \$/m³). L'industrie de la deuxième transformation s'est développée plus rapidement que l'industrie de première transformation. Elle a en effet représenté 35 % de la contribution totale de la transformation des produits ligneux à l'économie en 2007, comparativement à 15 % en 1995. L'Ontario possède le plus grand nombre d'industries de deuxième transformation au Canada. En 2007, 40 % de la valeur totale qui a été ajoutée par les industries canadiennes de deuxième transformation de produits ligneux provenait de l'Ontario. Viennent ensuite le Québec et la Colombie-Britannique, avec des parts respectives de 31 % et de 13 %.

Valeur des produits ligneux de deuxième transformation par volume récolté



Source : Statistique Canada

Contribution des produits non ligneux, des bioproduits forestiers et des services forestiers au produit intérieur brut

La comparaison du produit intérieur brut (PIB) des secteurs des produits non ligneux, des bioproduits forestiers (y compris la bioénergie) et des services forestiers avec celui de l'ensemble de l'économie du Canada permet de mieux comprendre la contribution de ces secteurs à l'économie du pays.

Les produits forestiers non ligneux (PFNL) comprennent plus de 500 produits végétaux et tous les produits qui proviennent directement ou indirectement des organismes vivants des écosystèmes forestiers. Les services forestiers comprennent l'observation de la faune, la chasse et les activités récréatives dans les forêts canadiennes.

Le secteur des bioproduits forestiers est un secteur émergent qui devrait largement contribuer au PIB dans un avenir prochain. Le secteur traditionnel des PFNL est très diversifié et il contribue près d'un milliard de dollars à l'économie canadienne. Selon la dernière enquête menée en 1999, les dépenses liées aux activités extérieures liées à la nature étaient d'environ 11 milliards de dollars, leur contribution totale au PIB canadien s'élevant à 12,1 milliards de dollars. Dans l'ensemble, malgré les effets néfastes des variations climatiques sur certains produits (comme le sirop d'érable), on prévoit un développement des secteurs des PFNL, des bioproduits forestiers et des services forestiers, car les collectivités tributaires de la forêt et l'industrie forestière cherchent à diversifier leurs possibilités économiques.

Exemples de produits forestiers non ligneux (PFNL), de bioproduits forestiers et de services forestiers au Canada

Catégorie	Exemples
Produits alimentaires sauvages comestibles	Aliments fonctionnels, champignons, petits fruits, herbes, légumes et épices, miel, sève des arbres, noix des arbres, riz sauvage, plantes du sous-étage, huiles essentielles, graines, tisanes, aromatisants
Articles de décoration et d'ornement	Produits floraux et verdure (comme le salal), produits d'artisanat, arbres de Noël, produits d'artisanat autochtone, sculptures et spécialités en bois, pommes de pin
Produits d'aménagement paysager et de jardinage	Matériel à repiquer (arbres, arbustes, fleurs sauvages, herbacées), paillis, amendements du sol
Produits de santé et d'hygiène personnelle	Produits pharmaceutiques, nutraceutiques, cosméceutiques, huiles aromathérapeutiques, produits de santé à base d'herbes médicinales, fragrances
Bioproduits forestiers	Bioénergie (comme les biocarburants), composés biochimiques, biopesticides
Services forestiers	Stockage du carbone, tourisme et éducation, préservation de la biodiversité, loisirs, qualité de l'eau

Agir pour atténuer les effets des changements climatiques sur nos forêts et nos collectivités forestières et pour s'y adapter

Pour maintenir un secteur forestier sain et durable en cette période de variations climatiques, il faut se tourner vers de nouvelles stratégies novatrices afin d'atténuer les effets des changements climatiques sur les forêts et les collectivités forestières et de s'y adapter.

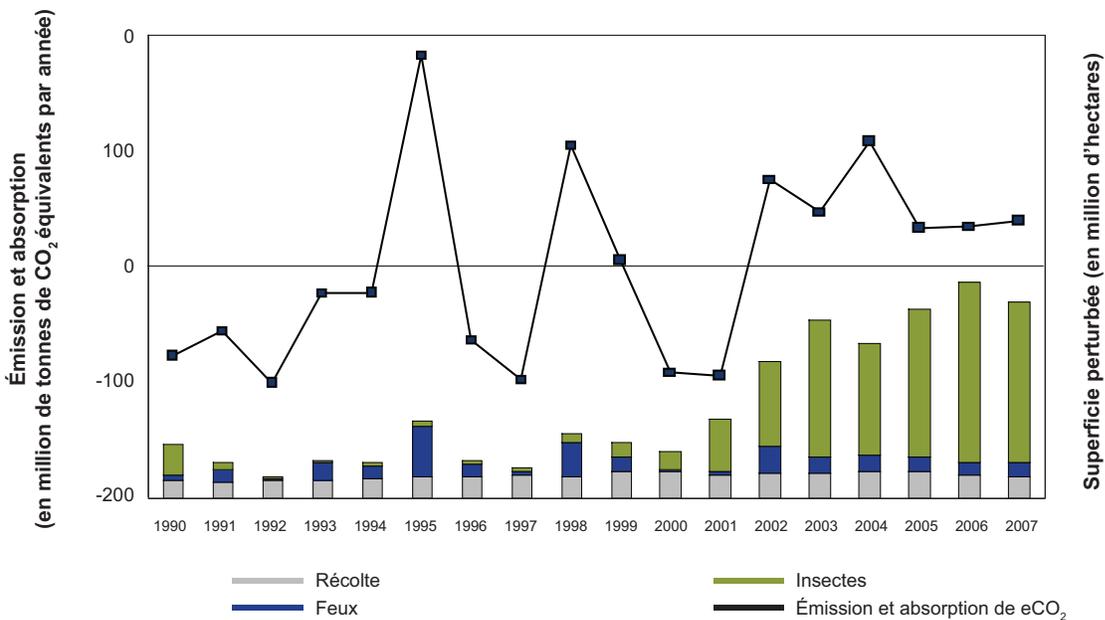
Par exemple, réduire la conversion des terres forestières à d'autres affectations est une façon de maintenir ou d'augmenter les stocks de carbone ainsi que d'assurer des approvisionnements durables de produits ligneux et de fibre à usage industriel. Une autre façon d'atteindre l'objectif est d'aider les collectivités forestières à diversifier leur économie afin qu'elles puissent mieux s'adapter aux changements que peut subir l'industrie en raison de l'influence des variations climatiques sur les ressources forestières.

Variation nette de la quantité de carbone dans les écosystèmes forestiers

La surveillance des tendances des émissions et de l'absorption de carbone dans les forêts aménagées du Canada permet de prévoir le rôle que joueront les forêts dans le cycle planétaire du carbone et d'évaluer la réussite des activités d'atténuation du secteur.

Les forêts aménagées du Canada ont servi de puits de carbone nets pendant 11 des 18 années allant de 1990 à 2007. Il est toutefois difficile d'établir une tendance générale, car les émissions et l'absorption de carbone varient considérablement d'une année à l'autre. Les prévisions relatives à l'émission et à l'absorption de carbone indiquent que les forêts aménagées du Canada constitueront probablement des sources nettes de carbone au cours de la période 2008-2012. Même si les perturbations naturelles comme les feux de forêt et les infestations d'insectes continueront de libérer du carbone, l'aménagement des forêts améliorera l'absorption.

Émission et absorption de carbone dans les forêts aménagées du Canada



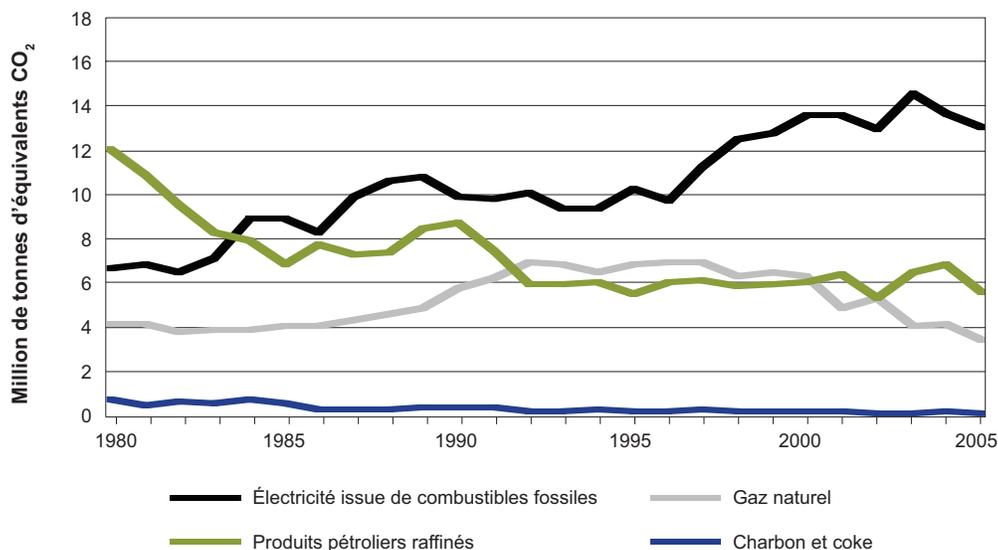
Source : Rapport d'inventaire national 2007, Environnement Canada (basé sur les données et les analyses du SCF)

Émissions de carbone du secteur forestier

Le secteur forestier canadien utilise une grande quantité d'énergie de diverses sources pour la récolte du bois, son transport et sa transformation en produits de pâtes et papiers, en bois de sciage et en d'autres produits du bois.

Le suivi des émissions de dioxyde de carbone (CO₂) et d'autres gaz à effet de serre (GES) du secteur forestier permet d'évaluer dans quelle mesure le secteur contribue efficacement à l'objectif national de réduction des concentrations de GES dans l'atmosphère. En remplaçant les combustibles fossiles par d'autres sources d'énergie, le secteur forestier a réussi à faire baisser de manière considérable l'ensemble des émissions de GES provenant des combustibles fossiles, malgré l'augmentation de sa consommation d'énergie. L'amélioration très nette de l'efficacité énergétique contribue également au ralentissement de l'augmentation de la consommation d'énergie et des émissions, même si la production de produits de pâtes et papiers a augmenté d'environ 50 % entre 1980 et 2005.

Émissions annuelles de GES provenant des combustibles fossiles du secteur forestier, par type de combustible (exprimées en million de tonnes d'équivalent CO₂)



Source : Ressources naturelles Canada



Étapes à franchir pour un aménagement forestier durable

Les exemples ci-dessous montrent comment les membres du CCMF collaborent avec d'autres intervenants pour progresser dans l'AFD tout en poursuivant les objectifs visant à transformer le secteur forestier ainsi qu'à atténuer les effets des changements climatiques et à s'y adapter.

- **Recherche et développement** : Dans une initiative conjointe de recherche et développement dans le secteur forestier, le **Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie du Canada** (CRSNG), **FPIInnovations** et **Ressources naturelles Canada** s'affairent à cerner les recherches pertinentes sur le plan commercial qui pourraient entraîner la création de débouchés pour le secteur forestier canadien.
- **Fonds de diversification de l'industrie forestière** : **Terre-Neuve-et-Labrador** a créé un programme de diversification afin d'aider l'industrie forestière à développer de nouveaux produits forestiers et à lui favoriser l'accès à de nouveaux marchés internationaux.
- **Incitation au reboisement** : Dans le cadre de sa stratégie d'atténuation des effets des changements climatiques, **l'Île-du-Prince-Édouard** encouragera les propriétaires fonciers à ne plus utiliser les terres marginales pour la production agricole et leur fournira un programme de reboisement accompagné de plans de gestion approuvés.
- **Engagements relatifs à la foresterie** : Le gouvernement de la **Nouvelle-Écosse** s'est engagé à créer une fiducie foncière collective pour permettre à la population de participer à l'achat de terres pour la conservation, la foresterie et les loisirs en plein air.
- **Entreprises Nouveau-Brunswick** : Entreprises Nouveau-Brunswick travaille avec l'industrie, Efficacité NB et Énergie NB pour aider les usines du **Nouveau-Brunswick** à accroître leur productivité et leur efficacité énergétique. Les récents investissements dans les entreprises du secteur forestier ont permis à l'industrie d'avoir accès au capital et de développer une capacité de production combinée, ce qui a introduit l'énergie verte dans le réseau et réduit la dépendance aux combustibles fossiles.
- **Conception de produits à valeur ajoutée** : Au **Québec**, un programme a été présenté pour élaborer de nouvelles activités de production dans le secteur forestier de la province, notamment dans les entreprises de deuxième et troisième transformation du bois ainsi que dans les usines de pâtes et papiers. L'investissement vise le transfert de technologies novatrices, la commercialisation de produits forestiers sur les marchés étrangers et l'augmentation de l'utilisation du bois dans des secteurs comme la construction non résidentielle.
- **Examen des tenures forestières et des systèmes de prix de l'Ontario** : **L'Ontario** collabore avec l'industrie, les groupes environnementaux, les communautés autochtones et la population en général en vue de créer le meilleur environnement possible afin que les entreprises forestières de l'Ontario réussissent tout en adoptant des pratiques durables.
- **Programme Trees for Tomorrow** : Le **Manitoba** a créé le programme Trees for Tomorrow en 2008 en vue de planter cinq millions d'arbres au cours des cinq prochaines années, dans le cadre de son initiative Beyond Kyoto. Ce programme, qui s'inscrit dans la Campagne pour un milliard d'arbres des Nations Unies, permet de réduire les émissions de carbone qui contribuent aux changements climatiques.
- **Production à valeur ajoutée – bioproduits et bioénergie** : Le nouveau cadre de l'industrie forestière de la **Saskatchewan** aidera le secteur à étendre sa diversification et ainsi ajouter à l'exportation de la production primaire la production de valeur ajoutée et de bioénergie axées sur le marché. Cela comprend des produits composites et d'ingénierie (maisons

préfabriquées « Ready-To-Move », poutrelles en treillis et panneaux de composites), la bioénergie (p. ex. le chauffage centralisé, l'électricité à partir de la biomasse, les combustibles solides comme les granulés et les combustibles liquides) des produits non ligneux (résines, aliments sauvages et gibier) et des services (tourisme et activités récréatives).

- **Centre de développement de biomatériaux de l'Alberta :** Ce nouveau centre aidera les industries agricole et forestière de l'**Alberta** à trouver de nouvelles façons de fabriquer des produits à partir de fibre végétale et d'autres matières biologiques.
- **Réduction des émissions de carbone :** La stratégie sur la bioénergie de la **Colombie-Britannique** vise à transformer les difficultés liées à l'infestation par le dendroctone du pin ponderosa en de nouvelles possibilités grâce aux futures technologies de la bioénergie. En outre, la stratégie appuie le plan énergétique de la province et représente un facteur clé dans l'atteinte des objectifs de réduction des émissions de la Western Climate Initiative.
- **Loi sur les ressources forestières :** La principale caractéristique de la nouvelle *Loi sur les ressources forestières* du **Yukon** est un nouveau système de pratiques forestières et de possibilités de tenure visant à appuyer les industries forestières et à protéger les diverses valeurs de la forêt.
- **Investissements en bioénergie :** Les **Territoires du Nord-Ouest** injectent des fonds dans le développement de sources d'énergie de remplacement, l'étude du potentiel des technologies émergentes comme la biomasse et le chauffage géothermique, ainsi que l'installation de chaudières à granulés de bois dans les édifices gouvernementaux.



Conseil canadien des ministres des forêts

Le CCMF a été créé en 1985 pour permettre aux gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux de traiter ensemble les questions d'intérêt commun pour la population canadienne. Le CCMF se veut un chef de file dans les dossiers tant nationaux qu'internationaux et il oriente l'intendance et la gestion durable des forêts au Canada.

Pour en apprendre davantage sur le sujet, veuillez consulter le site Web ccmf.org

Les rapports internationaux sur les forêts tempérées et boréales

Le Canada est membre du groupe de travail — appelé le Processus de Montréal — qui a élaboré les critères et les indicateurs permettant de définir, de mesurer et de faire connaître les progrès accomplis en matière de conservation et d'aménagement durable des forêts tempérées et boréales. Les douze pays membres du Processus de Montréal possèdent 60 % des forêts de la planète et se livrent à près de la moitié du commerce mondial des produits forestiers.

Le Canada utilise le cadre de C et I du CCMF pour s'acquitter de ses obligations en matière de présentation de rapports en vertu du Processus de Montréal. Les deux cadres sont compatibles et nombre des valeurs qu'ils préconisent se rejoignent. Par sa participation au Processus de Montréal, le Canada confirme son engagement à promouvoir l'aménagement forestier durable.

Pour en apprendre davantage sur le Processus de Montréal, veuillez consulter son site Web mpci.org

